

Politique en matière d'environnement

La direction de Produits Forestiers Petit Paris Inc. considère et accepte que l'ensemble des activités, d'où elle tire ses bénéfices, doit se réaliser en ayant **le moins d'impact possible** sur l'environnement actuel et futur.

En conséquence, Produits Forestiers Petit Paris s'engage à mettre en application une politique environnementale qui aura comme objectifs de :

- ❖ **Rencontrer ou dépasser toutes les exigences** découlant de nos obligations de conformité soient les lois, règlements, politiques et toutes autres exigences applicables en matière d'environnement.
- ❖ **Donner un cadre** à l'établissement d'objectifs et cibles en matière d'environnement.
- ❖ **Minimiser les impacts environnementaux** associés à nos activités en veillant à optimiser l'utilisation durable des ressources naturelles et en préservant la biodiversité et les écosystèmes.
- ❖ **Favoriser l'utilisation de procédés**, pratiques, matériaux ou produits qui protègent l'environnement, préviennent la pollution et atténuent ou favorisent l'adaptation aux changements climatiques.
- ❖ **Sensibiliser, informer et former nos employés** ainsi que nos entrepreneurs sur leurs rôles et responsabilités individuelles dans l'application de cette politique afin de diminuer leur empreinte environnementale.
- ❖ **Maintenir et améliorer continuellement** notre système de gestion et notre performance environnementale
- ❖ **Communiquer de façon transparente** avec nos parties prenantes.



Alain Paradis
Président Directeur Général

Mai 2017